

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 octobre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette Cabinet du leader parlementaire Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires 1^{er} étage, Bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente fait suite au dépôt, le 14 septembre 2023, d'une pétition à l'Assemblée nationale par la députée de Westmount-Saint-Louis, demandant des fonds afin de financer un projet pilote pour loger en appartement, avec un accompagnement communautaire offert par Résilience Montréal, les membres de la communauté de rue vivant sous l'autoroute Ville-Marie.

Comme gouvernement, nous sommes très sensibles aux enjeux rencontrés par les personnes en situation d'itinérance qui sont installées sous l'autoroute Ville-Marie, et ce, parfois depuis de nombreuses années.

Comme défini dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014), « l'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. » Le processus de réaffiliation est donc complexe et nécessite une multitude d'actions concertées.

En matière de services de santé et de services sociaux, plusieurs actions ont été entreprises afin de favoriser la réaffiliation sociale des personnes sous l'autoroute Ville-Marie. Parmi celles-ci, notons que l'équipe de proximité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a eu de multiples contacts au cours des dix dernières années avec les campeurs, afin de leur offrir du soutien psychosocial et des soins de santé. Ces interventions de proximité ont permis à toutes les personnes volontaires d'avoir un suivi actif.

De plus, il est à noter que le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026, lancé en décembre 2021, permet la mise en œuvre d'une diversité de solutions pour prévenir et réduire l'itinérance, dont le déploiement des unités de suppléments au loyer avec accompagnement pour favoriser la stabilité résidentielle des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Finalement, nous souhaitons vous informer que l'organisme Résilience, qui est impliqué dans la résolution de la situation, s'est vu octroyer dix programmes de supplément au loyer de l'Office municipal d'habitation de Montréal et dix entrées rapides en logement, incluant les financements pour l'accompagnement psychosocial.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable des Services sociaux,

Lionel Carmant

N/Réf.: 23-MS-04876